

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE LANDIVY

Séance du 29 octobre 2024

Le vingt-neuf octobre deux mil vingt-quatre à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la commune de Landivy, légalement convoqué le vingt-cinq octobre deux mil vingt-quatre, s'est réuni au nombre prescrit par la loi à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Marcel RONCERAY, Maire.

**Nombre de membres**

en exercice : 15  
présents : 10  
votants : 11  
absents : 5

Présents : M BAZILLE, M DEMAZEL, M DREUX, MME GOUIN, M LÉON, M NOURY, M PLANNELLES-GARCIA, M GOBÉ, MME MY

Absents excusés : MME EPRON, MME HAVARD, MME LANCIEN, MME PENLOUP  
Ont donné pouvoir : MME MARY pouvoir à M BAZILLE

Secrétaire de séance : André LÉON

**N° 2024082 : Subvention auprès de la CDPPT - Aménagement et rénovation énergétique de la mairie**

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal qu'une subvention pourrait être sollicitée pour l'aménagement et la rénovation énergétique de la mairie auprès de la CDPPT.

Les commissions départementales de présence postale territoriale (CDPPT vérifient que le service public de La Poste est assuré partout sur le territoire et accordent des fonds aux communes pour améliorer l'offre postale auprès des administrés.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de demander une subvention de 10 000€

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

Approuve le projet

Autorise Monsieur le Maire à solliciter une subvention auprès de la CDPPT de 10 000€

Confère tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour exécuter la présente délibération et notamment exécuter toutes les formalités en résultant.

Le secrétaire de séance,  
André LÉON



Fait et délibéré en séance le 29 octobre 2024  
Pour extrait conforme,  
Marcel RONCERAY, Maire



Membres	15
Présents	10
Représentés	1
Votants	11
Pour	11
Contre	0
Abstention	0

Accusé de réception en préfecture  
053-215301250-20241029-2024082-AI  
Date de télétransmission : 07/11/2024  
Date de réception préfecture : 07/11/2024